

LA PLAQUE A VERIN

J'ai commencé aujourd'hui ton traitement orthodontique.



L'appareil que tu as en bouche nécessite un port de 24h sur 24h **sauf pendant les repas , la récréation , en voiture en pendant les activités sportives**

Durant les 3 jours suivant la pose de ton appareil il se peut que tu ais quelques douleurs.

L'activation de ton appareil est de $\frac{1}{4}$ de tous les 3 jours (à faire par ta maman ou ton papa).

L'appareillage que tu as en bouche va exiger un certain nombre de précaution et, je vais te demander de lire ce qui suit avec beaucoup d'attention.

1- À partir de maintenant tu dois te brosser les dents **4 fois par jour** :

- le matin après le petit déjeuner
- après le repas de midi
- après le goûter
- après le dîner

2- Ce brossage doit durer **2 min à chaque fois** et tu dois vérifier le temps de brossage avec une montre ou bien un réveil.

3- Mais si par hasard tu mords sur des objets très durs tels que des crayons, du chewingum caramel, carambars, noyaux, pomme ou bien pain trop dur, tu risques de l'abîmer.

Nettoyage de l'appareil :

Brosse ton appareil tous les matins avec du dentifrice, rince le et sèche le avant de le ranger dans sa boîte.

Deux fois par semaine tes parents doivent le désinfecter en le faisant tremper une demi-heure dans une solution composée d'1/3 d'Eludril (bains de bouche) et de 2/3 d'eau.



IMPORTANT

En cas de perte ou de casse ,le remplacement de cet appareillage ne sera pas pris en charge ni par la sécurité sociale, ni par les mutuelles qui considèrent ceci comme une mauvaise utilisation de l'appareillage

Docteur Patrick Aouizerate

Chirurgien-Dentiste

Diplôme universitaire d'occlusodontologie

25 A, Avenue Pasteur – 13007 MARSEILLE Tél. : 04 91 52 67 15

